

RCS : EPINAL  
Code greffe : 8801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EPINAL atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 00012  
Numéro SIREN : 433 388 790  
Nom ou dénomination : ORCOM CFGS

Ce dépôt a été enregistré le 20/12/2023 sous le numéro de dépôt 7807

**CFGS**  
**Société Anonyme au capital de 1 869 855 euros**  
**Siège social : ZA de Ranfaing 88200 SAINT NABORD**  
**RCS EPINAL 433 388 790**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**  
**DU 17 AVRIL 2023**

**Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 octobre 2022**

**DEUXIEME RÉOLUTION**

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Conseil d'Administration et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 octobre 2022 s'élevant à 756 290 euros en totalité au compte « autres réserves ».

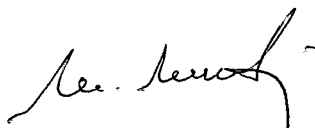
Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31/10/2019 :	00,00 euro,
Exercice clos le 31/10/2020 :	00,00 euro,
Exercice clos le 31/10/2021 :	200 000,00 euros,

*\*dont 199 461,87 non éligibles à l'abattement de 40% et 538,13 euros éligibles à l'abattement de 40%*

**Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 17 avril 2023**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.



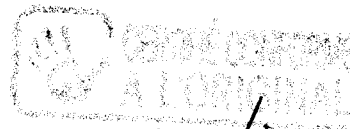
**Certifié conforme**  
Le représentant légal

---

**S.A. CFGS**

ZA de Ranfaing St Nabord  
BP 50048  
88200 REMIREMONT

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022



*Mr. [Signature]*

S.A. CFGS

ZA de Ranfaing St Nabord  
BP 50048  
88200 REMIREMONT

## COMPTES ANNUELS

**CFGS**

*ZA de Ranfaing St Nabord  
BP 50048  
88200 REMIREMONT  
03.29.26.16.16*

## BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/10/2022 12			Exercice N-1 31/10/2021 12
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
	Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ	<b>Immobilisations incorporelles</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions, brevets et droits similaires	14 952	14 952		
	Fonds commercial (1)	1 516 509		1 516 509	1 516 509
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations corporelles</b>				
	Terrains	9 427	9 427		
	Constructions	44 665	44 665		
	Installations techniques, matériel et outillage				
	Autres immobilisations corporelles	1 208 517	885 766	322 752	284 270
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>Immobilisations financières (2)</b>				
Participations mises en équivalence					
Autres participations	189 910		189 910	189 910	
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	165 107		165 107	25 107	
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 421		3 421	3 421	
	<b>Total II</b>	<b>3 152 508</b>	<b>954 810</b>	<b>2 197 698</b>	<b>2 019 216</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services	342 088		342 088	67 449
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	26 092		26 092	988
	<b>Créances (3)</b>				
	Clients et comptes rattachés	1 351 305	152 902	1 198 403	960 320
	Autres créances	360 477		360 477	248 470
Capital souscrit - appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	4 973 151		4 973 151	5 427 511	
Charges constatées d'avance (3)	91 105		91 105	79 931	
	<b>Total III</b>	<b>7 144 217</b>	<b>152 902</b>	<b>6 991 315</b>	<b>6 784 669</b>
Comptes de Régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecart de conversion actif (VI)				
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>10 296 725</b>	<b>1 107 712</b>	<b>9 189 014</b>	<b>8 803 886</b>

(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

3 421  
198 681

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/10/202212	Exercice N-1 31/10/2021 12
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 1 869 855) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	1 869 855	1 869 855
	<b>Réserves</b>		
	Réserve légale	186 986	186 986
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 417 830	2 634 660
	Report à nouveau		
	<b>Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)</b>	756 290	983 170
	Subventions d'investissement Provisions réglementées		
	<b>Total I</b>	6 230 961	5 674 670
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées		
	<b>Total II</b>		
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges		26 892
	<b>Total III</b>		26 892
DETTES (1)	<b>Dettes financières</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts auprès d'établissements de crédit		
	Concours bancaires courants	407	
	Emprunts et dettes financières diverses	24 777	14 468
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
<b>Dettes d'exploitation</b>			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	428 352	386 552	
Dettes fiscales et sociales	1 349 248	1 346 716	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	400	63	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)	1 154 870	1 354 525
	<b>Total IV</b>	2 958 053	3 102 324
	Ecart de conversion passif (V)		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)</b>	9 189 014	8 803 886
		2 958 053	3 102 324

(1) Dont à moins d'un an

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2022 12			Exercice N-1 31/10/2021 12	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total		Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Ventes de marchandises	99 230		99 230	56 368	42 861	76.04
Production vendue de biens						
Production vendue de services	9 862 900		9 862 900	9 152 527	710 374	7.76
<b>Chiffre d'affaires NET</b>	<b>9 962 130</b>		<b>9 962 130</b>	<b>9 208 895</b>	<b>753 235</b>	<b>8.18</b>
Production stockée			274 639	14 696	259 943	N5
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			24 422	33 026	8 604-	26.05-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			76 775	90 504	13 729-	15.17-
Autres produits			465	670	205-	30.64-
<b>Total des Produits d'exploitation (I)</b>			<b>10 338 431</b>	<b>9 347 791</b>	<b>990 640</b>	<b>10.60</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises			156 075	119 061	37 014	31.09
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			4 319 687	3 779 694	539 993	14.29
Impôts, taxes et versements assimilés			120 442	120 596	153-	0.13-
Salaires et traitements			3 353 208	2 958 378	394 829	13.35
Charges sociales			1 149 849	1 010 163	139 686	13.83
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			84 057	91 003	6 946-	7.63-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			45 475	36 425	9 050	24.85
Dotations aux provisions						
Autres charges			209	39 937	39 728-	99.48-
<b>Total des Charges d'exploitation (II)</b>			<b>9 229 001</b>	<b>8 155 256</b>	<b>1 073 745</b>	<b>13.17</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>			<b>1 109 430</b>	<b>1 192 535</b>	<b>83 105-</b>	<b>6.97-</b>
<b>Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/10/2022 12	Exercice N-1 31/10/2021 12	Ecart N / N-1	
			Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
Produits financiers de participations (3)	14 000	189 919	175 919-	92. 63-
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	342	316	26	8. 27
Autres intérêts et produits assimilés (3)	3 090	1 826	1 264	69. 21
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total V</b>	<b>17 433</b>	<b>192 061</b>	<b>174 629-</b>	<b>90. 92-</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total VI</b>				
<b>2. Résultat financier (V-VI)</b>	<b>17 433</b>	<b>192 061</b>	<b>174 629-</b>	<b>90. 92-</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)</b>	<b>1 126 862</b>	<b>1 384 596</b>	<b>257 734-</b>	<b>18. 61-</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 039	4 457	3 418-	76. 69-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	17 412	3 750	13 662	364. 32
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	26 892	74 408	47 516-	63. 86-
<b>Total VII</b>	<b>45 343</b>	<b>82 615</b>	<b>37 272-</b>	<b>45. 12-</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32 332	18 367	13 965	76. 04
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 913	129	2 783	N5
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
<b>Total VIII</b>	<b>35 245</b>	<b>18 496</b>	<b>16 749</b>	<b>90. 55</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)</b>	<b>10 098</b>	<b>64 119</b>	<b>54 021-</b>	<b>84. 25-</b>
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	132 413	153 301	20 888-	13. 63-
Impôts sur les bénéfices (X)	248 257	312 244	63 987-	20. 49-
<b>Total des produits (I+III+V+VII)</b>	<b>10 401 206</b>	<b>9 622 468</b>	<b>778 739</b>	<b>8. 09</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)</b>	<b>9 644 916</b>	<b>8 639 298</b>	<b>1 005 618</b>	<b>11. 64</b>
<b>5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)</b>	<b>756 290</b>	<b>983 170</b>	<b>226 880-</b>	<b>23. 08-</b>

\* Y compris : Redevance de crédit bail immobilier  
: Redevance de crédit bail immobilier  
(3) Dont produits concernant les entreprises liées  
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

## ANNEXE

### SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
<b>- REGLES ET METHODES COMPTABLES</b>	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
<b>- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN</b>	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Composition du capital social	X
Fonds commercial	X
Evaluation des immobilisations corporelles	X
Evaluation des amortissements	X
Titres immobilisés	X
Dépréciation des créances	X
Produits à recevoir	X
Charges à payer	X
Charges et produits constatés d'avance	X
<b>- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS</b>	
Engagement en matière de pensions et retraites	X
Liste des filiales et participations	X
<b>- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES</b>	
Résultats financiers des cinq derniers exercices	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

## ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 9 189 013.57 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 9 962 129.83 Euros et dégageant un bénéfice de 756 290.31 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/11/2021 au 31/10/2022.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Néant

### EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

### - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

#### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

## ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### - COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

#### Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
<b>Autres postes d'immobilisations incorporelles</b>	<b>1 594 101</b>		
Terrains	9 427		
Installations générales agencements aménagements des constructions	44 665		
Installations générales agencements aménagements divers	522 038		5 070
Matériel de transport	150 840		82 160
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	467 061		38 221
<b>TOTAL</b>	<b>1 194 030</b>		<b>125 451</b>
<b>Autres participations</b>	<b>189 910</b>		
Autres titres immobilisés	25 107		140 000
Prêts, autres immobilisations financières	3 421		
<b>TOTAL</b>	<b>218 438</b>		<b>140 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 006 569</b>		<b>265 451</b>

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
<b>Autres immobilisations incorporelles</b>		<b>62 640</b>	<b>1 531 461</b>	<b>1 531 461</b>
Terrains			9 427	9 427
Installations générales agencements aménagements constr.			44 665	44 665
Installations générales agencements aménagements divers			527 108	527 108
Matériel de transport		46 796	186 204	186 204
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		10 076	495 206	495 206
<b>TOTAL</b>		<b>56 872</b>	<b>1 262 609</b>	<b>1 262 609</b>
<b>Autres participations</b>			<b>189 910</b>	<b>189 910</b>
Autres titres immobilisés			165 107	165 107
Prêts, autres immobilisations financières			3 421	3 421
<b>TOTAL</b>			<b>358 438</b>	<b>358 438</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>119 512</b>	<b>3 152 508</b>	<b>3 152 508</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

### Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	77 592		62 640	14 952
Terrains	9 427			9 427
Installations générales agencements aménagements constr.	44 665	27 805		44 665
Installations générales agencements aménagements divers	349 344	26 263	43 883	377 149
Matériel de transport	103 496	29 989	10 076	85 876
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	402 828	29 989	10 076	422 740
TOTAL	909 760	84 057	53 959	939 857
TOTAL GENERAL	987 353	84 057	116 599	954 810

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	27 805				
Matériel de transport	26 263				
Matériel de bureau informatique mobilier	29 989				
TOTAL	84 057				
TOTAL GENERAL	84 057				

### Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	26 892		26 892		
TOTAL	26 892		26 892		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	139 125	45 475	31 698		152 902
TOTAL	139 125	45 475	31 698		152 902
TOTAL GENERAL	166 017	45 475	58 590		152 902
Dont dotations et reprises d'exploitation exceptionnelles		45 475	31 698	26 892	

## ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

### Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	3 421	3 421	
Clients douteux ou litigieux	198 681	0-	198 681
Autres créances clients	1 152 624	1 152 624	
Personnel et comptes rattachés	673	673	
Impôts sur les bénéfices	57 555	57 555	
Taxe sur la valeur ajoutée	69 203	69 203	
Groupe et associés	184 401	184 401	
Débiteurs divers	48 645	48 645	
Charges constatées d'avance	91 105	91 105	
<b>TOTAL</b>	<b>1 806 308</b>	<b>1 607 627</b>	<b>198 681</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	407	407		
Fournisseurs et comptes rattachés	428 352	428 352		
Personnel et comptes rattachés	715 847	715 847		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	326 417	326 417		
Taxe sur la valeur ajoutée	264 122	264 122		
Autres impôts taxes et assimilés	42 862	42 862		
Groupe et associés	24 777	24 777		
Autres dettes	400	400		
Produits constatés d'avance	1 154 870	1 154 870		
<b>TOTAL</b>	<b>2 958 053</b>	<b>2 958 053</b>		

### Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
Actions	1 677.0000	1 115			1 115

### Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Clientèle	215 190		1 301 319	1 516 509	
<b>Total</b>	<b>215 190</b>		<b>1 301 319</b>	<b>1 516 509</b>	

### Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.  
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.  
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

### Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	55 760
Autres créances	1 268
Disponibilités	5 859
Total	62 888

### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	348 462
Dettes fiscales et sociales	900 886
Total	1 249 348

## ANNEXE

Exercice du 01/11/2021 au 31/10/2022

### Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		91 105
Total		91 105
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		1 154 870
Total		1 154 870

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice. la société a souscrit une assurance spécifique qui couvre les indemnités de départ en retraite,

#### Indemnité de départ à la retraite

Tranches d'âges	Engagement à	Montant
65 ans	moins d'un an	
60 à 64 ans	1 à 5 ans	69 476
55 à 59 ans	6 à 10 ans	72 514
45 à 54 ans	11 à 20 ans	94 011
35 à 44 ans	21 à 30 ans	42 079
moins de 35 ans	plus de 30 ans	10 895
Engagement total		288 975

#### Hypothèses de calculs retenues

- départ à la retraite à l'âge de 62 ans
- profil de carrière à décroissance moyenne
- turn over faible 4%
- taux d'inflation 2%
- taux d'actualisation : 2%



**Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices**

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/10/2018	31/10/2019	31/10/2020	31/10/2021	31/10/2022
<b>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</b>					
Capital social	1 869 855	1 869 855	1 869 855	1 869 855	1 869 855
Nbre des actions ordinaires existantes	11 150	11 150	11 150	11 150	11 150
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
<b>OPERATIONS ET RESULTATS</b>					
Chiffre d'affaires hors taxes	8 344 495	8 658 074	8 791 411	9 208 895	9 962 130
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	985 453	1 091 006	1 200 680	1 423 931	1 207 902
Impôts sur les bénéfices	221 524	265 845	268 429	312 244	248 257
Participation des salariés au titre de l'exercice	73 566	128 600	124 489	153 301	132 413
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	623 013	595 427	670 279	983 170	756 290
Résultat distribué	650 000				200 000
<b>RESULTAT PAR ACTION</b>					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	61.92	62.47	72.45	85.95	74.19
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	55.88	53.40	60.11	88.18	67.83
Dividende distribué à chaque action	58.30				17.94
<b>PERSONNEL</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	79	74	78	80	81
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 752 495	2 841 703	2 834 780	2 958 378	3 353 208
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	1 102 655	979 125	983 010	1 010 163	1 149 849

# **S.A. CFGS**

*Société Anonyme au capital de 1.869.855 Euros*

*Siège Social : ZA de Ranfaing*

*88200 SAINT NABORD*

*R.C.S. EPINAL : 433 388 790*

*S.I.R.E.T. : 433 388 790 00019*

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

---

**Exercice clos le 31 Octobre 2022**

---

A l'Assemblée Générale de la Société CFGS,

## **OPINION**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Société CFGS relatifs à l'exercice clos le 31 Octobre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## **FONDEMENT DE L'OPINION**

### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "*Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels*" du présent rapport.

### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> Novembre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

## **JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **VERIFICATIONS SPECIFIQUES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

## **Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.



Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du Code de commerce.

### **Informations relatives au gouvernement d'entreprise**

Nous attestons de l'existence dans la section du rapport de gestion du Conseil d'Administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

### **RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

### **RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Nice, le 1<sup>er</sup> Avril 2023



Le Commissaire aux Comptes  
Gilles REYNIER